

PARTENAIRE D'AVENIR

TRANSITIONS

PRO

Pays
de la Loire

***LIVRET
D'ACCOMPAGNEMENT
DU BÉNÉFICIAIRE***



sommaire

TRANSITIONS PRO 4

LE PROJET DE TRANSITION
PROFESSIONNELLE 5

VOTRE RÉFÉRENT
TRANSITIONS PRO VOUS AIDE À 6

NOS SERVICES 7

LES ÉTAPES DE
MA RECONVERSION
PROFESSIONNELLE 8-9

NOS AUTRES DISPOSITIFS 10

LA COMMISSION D'EXAMEN 11

TRUCS ET ASTUCES 12

TÉMOIGNAGES 13

NOS PARTENAIRES 14

NOUS CONTACTER 15

Transitions Pro



Transitions Pro est un service gratuit de proximité pour accompagner le financement de votre reconversion.

Transitions Pro est un organisme agréé par l'Etat. Chaque région possède sa propre structure, gérée par les partenaires sociaux. Né au 1^{er} Janvier 2020 suite à la disparition du Fongecif.

4

Transitions Pro PDL est doté d'un budget annuel issu des cotisations « formation » des entreprises des Pays de la Loire. Ce budget est complété par des fonds de plusieurs partenaires : Etat, Conseil Régional, Fond Social Européen, Agefiph, Branches professionnelles.

Transitions Pro vise à financer les actions permettant aux salariés qui le souhaitent, de changer de métier ou de profession.

[Notre ambition]

Faciliter et simplifier la reconversion des salariés du privé.

[Notre mission]

Optimiser, sécuriser et financer les parcours de formation.

[Notre objectif]

Vous permettre de réussir votre TRANSITION

Le Projet de Transition Professionnelle

> Qu'est-ce que le congé de transition professionnelle ?

Le PTP permet de prendre un congé de formation et de bénéficier de sa prise en charge (sous certaines conditions) pour :



**LA
RÉMUNÉRATION**



**LES FRAIS
DE FORMATION**



**LES FRAIS
ANNEXES**

5

> A qui s'adresse-t-il ?

A tous les salariés sous contrat de droit privé.

- CDI 24 mois d'ancienneté dont 12 dans l'entreprise.
- CDD 24 mois d'activité salariée sur 5 ans dont 4 mois de CDD sur les 12 derniers mois.
- Intérimaire conditions particulières.
- Intermittent conditions particulières.

> Pour quelles formations ?

Financement des formations certifiantes ou diplômantes auprès d'organismes de formation qui ont un label qualité.



Votre référent

Transitions Pro vous aide à :



Vous **INFORMER** sur les solutions de financement de votre projet professionnel.



FACILITER vos démarches, vos contacts avec les organismes de formation et autres financeurs.

6



CONSTRUIRE un parcours de formation sur mesure.



SÉCURISER votre projet de reconversion et **OPTIMISER** son financement.



CONSTITUER le dossier de demande de financement.



MAXIMISER vos possibilités de concrétiser votre projet.

Nos services



Offre digitale
et présentielle



Réunion
d'information



Un espace
dédié



Dossier
en ligne



Ateliers
participatifs



Rendez-vous
personnalisé

Les étapes de ma

1

J'AI CHOISI MON FUTUR MÉTIER

Bilan de compétences

Recherches personnelles

Stages en entreprise

JE CONSTRUIS UN PARCOURS DE FORMATION

Compare l'offre de formation

Rencontre avec les Organismes de formation

2

J'AI CHOISI UNE FORMATION

Enquêtes métiers

Conseil en évolution professionnelle

3

**MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**

Entre 6

reconversion professionnelle

4

**JE FAIS MA DEMANDE
D'AUTORISATION
D'ABSENCE
À MON EMPLOYEUR**
*au plus tard 4 mois avant
l'entrée en formation*

Réunions d'informations
Transitions Pro

Ateliers
Transitions Pro

5

**JE DÉPOSE MA DEMANDE
DE FINANCEMENT À
TRANSITIONS PRO**
*90 jours avant l'entrée
en formation*

Entretiens Transitions Pro

Aide Administrative
Transitions Pro

6

J'ENTRE EN FORMATION

et 9 mois

PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS
PRO Pays
de la Loire

Nos autres dispositifs

Le dispositif démissionnaire

Dispositif qui vous permet de démissionner pour réaliser votre projet professionnel (changement de métier après une formation, création d'entreprise) en bénéficiant des droits à l'allocation chômage après étude de votre dossier par nos services et Pôle Emploi.

<https://demission-reconversion.gouv.fr/>

La VAE

La Validation des Acquis de l'Expérience permet d'obtenir une certification en rapport avec son activité professionnelle, dès lors que l'on a au moins 1 an d'expérience. Cette certification peut être un diplôme, un titre ou un CQP.

Plus d'info sur : <http://www.vae.gouv.fr/>

10

La certification CléA

CléA est une certification reconnue par tous, quel que soit votre domaine d'activité ou votre région qui atteste de vos connaissances et compétences professionnelles dans sept domaines d'activité.

<https://www.certificat-clea.fr/>

Transitions collectives

Transitions Collectives est un nouveau dispositif co-construit avec les partenaires sociaux qui permet aux employeurs d'anticiper les mutations économiques de leur secteur et d'accompagner les salariés à se reconvertir de manière sereine, préparée et assumée dans leur bassin de vie. À l'issue de son parcours de formation, le salarié s'oriente vers un métier porteur dans le même bassin de vie et évite ainsi de passer par un licenciement.

www.transitionspro-pdl.fr/transitions-collectives-pour-les-salaries/

La commission d'examen



Sa composition - Son rôle

La commission qui évalue les demandes est composée des représentants des organisations syndicales des salariés et des organisations patronales en Région.

À représentation égale, ses membres se réunissent tous les mois pour examiner les demandes, dont ils ont eu connaissance au préalable.

11

Ces demandes leurs sont présentées anonymement, sans le nom des demandeurs. Pour les étudier, la commission s'appuie sur des critères et priorités qui sont à la fois nationales et régionales.

<https://www.transitionspro-pdl.fr/je-suis-un-salariee/je-suis-un-e-salarie-e/financer-ma-reconversion/>

Les membres de la commission sont bénévoles et sont animés par une volonté de bonne gestion des fonds qui sont utilisés pour financer des projets de salariés en reconversion au service des besoins en emploi sur les territoires.

Ils sont enfin très sensibles à la préparation du dossier avec l'accompagnement de nos équipes et à l'investissement apporté par le demandeur.

Trucs et astuces



CHOISIR son métier avant de choisir sa formation !



S'INFORMER sur les conditions de financement.

12



PRÉPARER son projet pour argumenter sa demande de financement.



ANTICIPER se réorienter demande du temps.



OSER changer de métier, et surtout osez nous contacter.



VÉRIFIER les délais et les dates de dépôt de dossier (90 jours avant l'entrée en formation).

Témoignages

ANGÉLIQUE - 44 ans - de Serveuse à Secrétaire médicale

« Mon dossier de financement est super bien monté... J'ai tout fait via la plateforme de Transitions Pro, très bien accompagnée par la conseillère, je le souligne !

J'adresse mon dossier. En deux jours je reçois un message comme quoi ma demande est reçue et quelques jours plus tard, le 20 août j'avais la réponse : je peux poursuivre.

Mon dossier est jugé concluant. Tout est vraiment allé très vite. Mon dossier passe en commission et est accepté avec une prise en charge à 100 %, formation et salaires compris ».

13

CLAIRE - 48 ans - d'Aide-Soignante à Monitrice éducatrice

« Transitions Pro a accepté ma demande de financement, avec aussi le versement de mon salaire pendant la formation. Ce que je tiens surtout à souligner c'est le suivi dont j'ai toujours bénéficié. Mon conseiller s'est énormément investi à mes côtés auprès du centre de formation où j'ai passé le concours d'admission. Je lui en suis très reconnaissante. C'est appréciable car c'est un exercice délicat qui ne s'improvise pas ».

STEVE - 39 ans - de Responsable de machine d'impression à Technicien supérieur en logistique

« Pour établir mon dossier, j'ai produit toutes les pièces qui confortaient mon dossier : j'ai été très bien accompagné par mon conseiller Transitions Pro dans sa constitution et la formulation de mes motivations. Appels, échanges de mails... Le suivi a été remarquable. C'est essentiel ».

Nos partenaires

Votre projet n'est pas encore validé, pensez au CEP.
Retrouvez leurs coordonnées sur le site :

www.infocep/paysdelaloire

14



Nous contacter

Un numéro unique qui vous permet d'accéder
directement à votre territoire



02 40 20 28 00



**9 Bd Alexandre Millerand
44201 Nantes Cedex 2**



www.transitionspro-pdl.fr



« Les portes de l'avenir sont ouvertes
à ceux qui savent les pousser !

Coluche »

PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS
PRO Pays
de la Loire

www.transitionspro-pdl.fr

02 40 20 28 00